

**MODELE DE DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT POUR PROCEDER AUX
MESURES DE L'ACTIVITE VOLUMIQUE DU RADON**

Contacts téléphoniques :

Nadine SAVARY Tél : 01.40.19.88.95.
 Fax : 01.40.19.87.70
 Mel: nadine.savary@asn.fr

Cyril PINEAU Tél : 01.40.19.88.56
 Fax : 01.40.19.87.70
 Mel: cyril.pineau@asn.fr

Demande d'agrément pour procéder aux mesures de l'activité volumique du radon

1- Informations générales relatives à l'organisme

a) Dénomination de l'organisme :

b) Siège social

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Antennes régionales (à remplir si nécessaire)

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

c) Présentation des activités de l'organisme :

d) Organigramme, incluant les antennes régionales si nécessaire, faisant apparaître la position du (des) service(s) et /ou des personnes chargées d'effectuer des mesures de radon dans le cadre de l'agrément :

e) Personne engageant la responsabilité de l'organisme :

Prénom et Nom :

Qualité :

f) Attestation d'assurance en vigueur au titre de la responsabilité civile (joindre une copie en annexe au présent dossier).

2- Nature de la demande (cases à cocher):

Première demande de niveau 1 option A

Première demande de niveau 1 option B

Première demande de niveau 2

Renouvellement de niveau 1 option A

Renouvellement de niveau 1 option B

Renouvellement de niveau 2

3- Organisation interne

a) Votre organisme s'est-il doté d'un système d'assurance qualité faisant l'objet d'un contrôle par un organisme extérieur ?

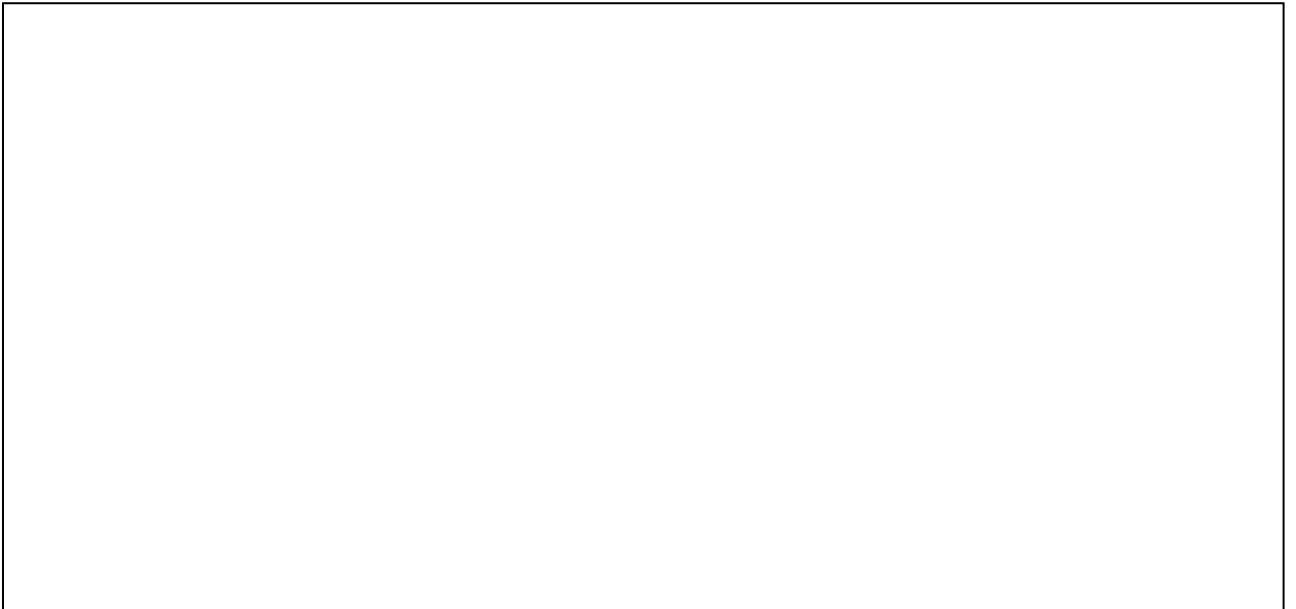
oui

non

b) Si oui :

- fournir, en annexe au présent dossier, les accréditations et /ou certifications obtenues ;
- décrire l'organisation mise en place en ce qui concerne la mesure du radon (fournir en annexe les pages correspondantes du manuel qualité et les procédures établies):

Si non, décrire les éventuelles procédures qualité mises en place en interne :

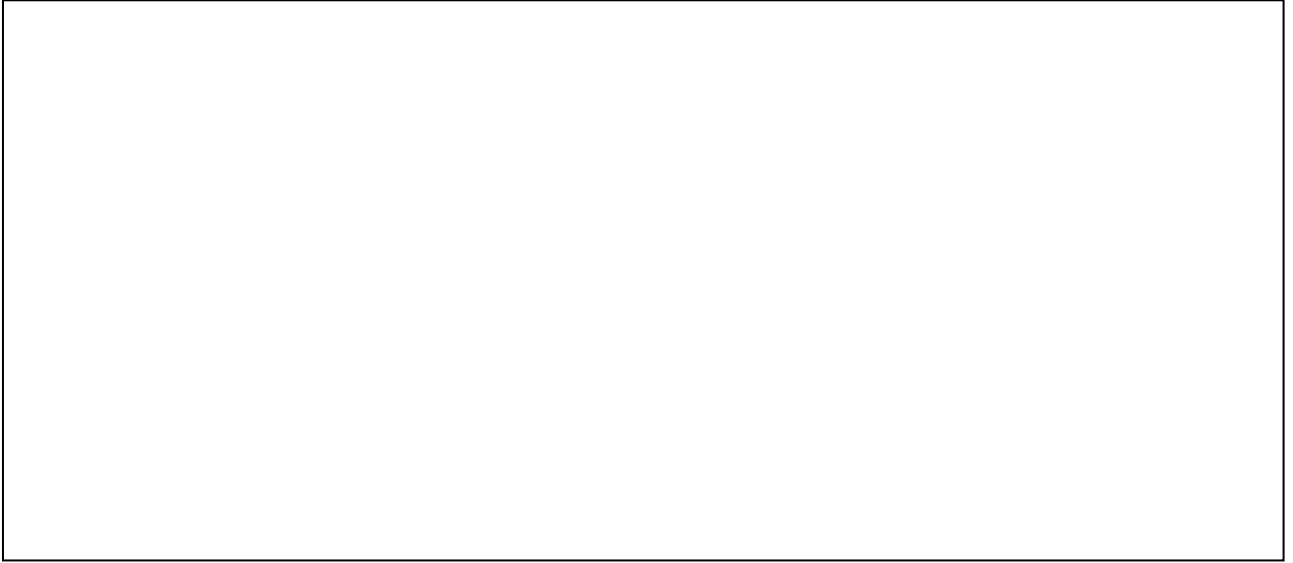


c) Liste des agréments ou habilitation obtenus dans tous les domaines d'intervention de l'organisme :

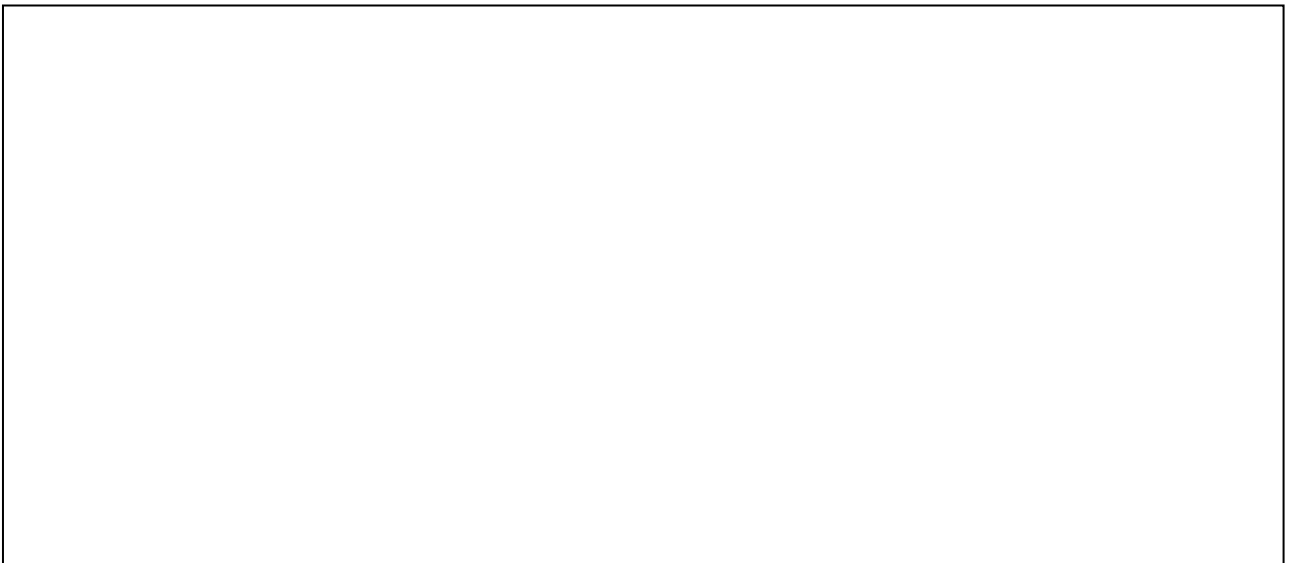
4- Informations relatives aux moyens matériels et à la compétence des agents

- a) Décrire le matériel de mesure qu'il est prévu d'utiliser. Indiquer la marque, le fabricant et le fournisseur :

Niveau 1 option A / Niveau 1 option B :

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide details about the measurement equipment for Level 1 options A and B.

Niveau 2 :

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide details about the measurement equipment for Level 2.

- b) Décrire les moyens mis en œuvre pour assurer le maintien des performances des ces appareils de mesure :

Niveau 1 option A / Niveau 1 option B :

Niveau 2 :

- c) Indiquer le nombre d'agents par site (en cas d'antennes régionales) qui participent à la mise en œuvre de l'agrément

:

Site (siège ou antennes régionales concernées par la mesure du radon, indiquer lesquelles)	Nombre d'agents
Total :	

d) Liste nominative de ces agents en précisant les compétences de chacun d'entre eux, distinguer si nécessaire entre le niveau 1 option A, le niveau 1 option B et le niveau 2 et indiquer les formations à la mesure du radon suivies (fournir en annexe les attestations de formation) :

Nom et prénom	Site	Niveau(x) pour le(s)quel(s) la personne est compétente (niveau 1 option A et/ou niveau 1 option B et/ou niveau 2)	Formation suivie		
			nom de l'organisme de formation	date de la formation	niveau(x) suivi(s) (1 option A et/ou 1 option B et /ou 2)

5- Rapport d'intervention

a) Fournir un (ou des) rapport(s) d'intervention ou un modèle détaillé du rapport d'intervention qu'il est prévu d'utiliser.

b) Délai moyen de remise des rapports au propriétaire :.....